

Le 23 novembre Mgr. l'Evêque des Trois-Rivières eut devoir appuyer Mgr. de Montréal et envoya à Sa Grandeur la lettre suivante, publiée en même temps dans le *Journal des Trois-Rivières* :

EVÊQUE DES TROIS-RIVIÈRES..

Ce 23 Novembre 1872.

MONSIEUR,

M. le recteur de l'Université Laval m'a demandé comme aux autres Evêques de la Province de Québec de vouloir bien engager le gouvernement à s'opposer à la demande des RR. PP. Jésuites, au sujet des grades universitaires, en les priant de la retirer, si toutefois, je n'en espérais pas un plus grand bien. Ma réponse n'a pas été publiée avec celle de mes Vénérables Collègues, probablement faite d'une permission aussi explicite. Cependant comme Votre Grandeur a particulièrement insistée dans cette grave question, il me paraît tout à fait convenable de vous la faire connaître. Voici à peu près comment ma conscience me l'a dictée. — Le grand nombre de jeunes gens qui vont faire leurs études professionnelles à Montréal et demander ensuite leurs grades universitaires aux institutions protestantes est pour moi une preuve évidente que la demande des RR. PP. Jésuites est tout à fait opportune. Dans mon humble opinion il en résultera un grand bien pour la religion et le pays, par la protection et la surveillance que la réalisation de ce projet assurera à la foi et aux mœurs de ces chers jeunes gens. Les craintes insuffisamment fondées, puisqu'il y a déjà à Montréal dans les Ecoles de Droit et de Médecine un nombre suffisant d'élèves pour soutenir les chaires demandées, sans qu'il soit nécessaires de supposer qu'il faudra y attirer les étudiants de Québec qui ont déjà tout ce qu'il leur faut chez eux.

Quant à l'objection tirée de la décision donnée à Rome il y a plusieurs années, elle ne me paraissait pas non plus avoir une grande force, puisqu'il est bien certain que ni Monseigneur de Montréal, ni les RR. PP. Jésuites n'ont l'intention d'ériger une Université catholique en cette ville sans l'autorisation du St-Siège. Avec ces convictions, je ne puis donc engager le gouvernement à prier les RR. PP. Jésuites de retirer leur demande.

Tel est le sens de la réponse que j'ai cru devoir faire à M. le Recteur.

Maintenant je vous dirai, Monseigneur, qu'après y avoir mûrement réfléchi, je serais heureux de voir fonder une Université catholique à Montréal. La raison qui me fait désirer cette fondation est la même que celle qui presse Votre Grandeur depuis plusieurs années de travailler à la réalisation de ce projet, c'est surtout le bien religieux et moral de la nombreuse jeunesse qui fréquente les écoles professionnelles de cette ville.

Le Séminaire de Québec a fait sans doute de grands et louables sacrifices pour la fondation et le soutien de l'Université Laval, mais une expérience de près de 20 ans prouve à l'évidence que cette Institution ne peut attirer à elle la plus grande partie de la jeunesse catholique de la province.

Les élèves des cours de Théologie, de Médecine et de Droit sont bien plus nombreux à Montréal qu'à Québec, malgré les efforts et les sacrifices faits pour les diriger vers l'Université Laval. C'est un fait que tout le monde peut constater et que Votre Grandeur a déjà signalé en plusieurs circonstances. Les conditions dans lesquelles se trouve Montréal leur offre tant d'avantages qu'ils y sont entraînés comme par la force des choses. Pour ma part je puis dire que plus des trois-quarts des aspirants aux professions libérales dans le diocèse des Trois-Rivières vont y faire leurs études préparatoires. Comment l'intérêt que je porte à ces chers jeunes gens et à mon pays ne me ferait-il pas appeler de tous mes vœux une Institution aussi propre à sauvegarder leur foi et leurs mœurs, tout en les préparant à devenir des hommes capables dans leur profession et des citoyens propres à faire l'honneur et la force de notre nation. Je ne vois donc pas quelles raisons valables on pourrait sérieusement alléguer pour refuser à ces nombreux étudiants les avantages que l'on a accordés avec tant de facilité à ceux d'Ottawa et de Kingston et pourquoi la plus importante ville du pays serait la plus maltraitée sous ce rapport.